

Fête de Noël

Autor(en): **Ed.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **12 (1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-722665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A p p e n z e l l I.-Rh. hat eine kantonale und Gemeindegemeinschaften eingesetzt zur Verteilung der Bundesunterstützung. Es schreibt deren ständige Verbindung mit den „anderen Fürsorgeinstitutionen (Stiftung „Für das Alter“ usw.)“ vor.

Der K a n t o n T h u r g a u weist den Gemeinden Fr. 50,000.— zu als Beitrag an ihre infolge der Unterstützung der Greise und Greisinnen entstandenen Armenlasten. Die kantonale Zentralstelle ist dem Armendepartement unterstellt. Sie besteht aus fünf vom Regierungsrat gewählten Mitgliedern, wovon je eines von der evangelischen und katholischen Sektion unserer Stiftung vorgeschlagen wird. Womöglich sollen die Gemeinderäte bei der Durchführung der nötigen Erhebungen die Ortsvertreter der Stiftung beiziehen. Die Zentralstelle prüft die Anträge der Gemeinderäte und setzt die Unterstützung anhand der Weisung des Regierungsrates für die Dauer eines Jahres fest. Die Ausrichtung der Beiträge erfolgt gemeindeweise.

Fête de Noël.

Voici quelques années déjà qu'à Genève — et ailleurs aussi sans doute — les éclaireurs de diverses troupes ont offert à „Pro Senectute“ leur collaboration pour qu'un peu de la joie de Noël illumine même les chambres de vieillards isolés, que leur trop grand âge ou la maladie empêche de se rendre aux réunions qu'organisent les paroisses.

La veille de Noël, l'après-midi, on voit dans les couloirs de la Cité-Vieillesse, à Vieusseux, des cortèges de cinq ou six garçons — une patrouille — qui, porteurs d'un petit arbre de Noël, frappent aux chambres qui leur ont été désignées. Ils entrent, accueillis presque toujours par le plus hospitalier des sourires. L'habitant du logis, l'habitant parfois, trotte menu pour tirer les rideaux, créer la pénombre, pendant que les éclaireurs illuminent le petit arbre dont la clarté rayonne bientôt dans la pièce.

Le chef de patrouille lit le récit de Noël, les garçons chantent un cantique, puis sautent un chant éclaireur. Timides d'abord, car rien n'intimide le jeune garçon en pleine santé comme le spectacle de la faiblesse physique et du grand âge, les éclaireurs prennent bientôt confiance en voyant briller en joie les yeux de l'aïeule, heureuse de n'avoir pas été oubliée en ce jour de grande joie.

On devise familièrement un moment; le cœur de l'aïeule rajeunit à se voir entourée d'enfants dont, un moment, elle se croit la grand-mère. Quelques chants encore, peut-être une récitation; le moment est venu pour la patrouille de remettre à l'aïeule le substantiel cadeau de „Pro Senectute“, le sucre et le café si appréciés, et de porter à une chambre voisine un peu de joie.

Des fêtes semblables sont aussi célébrées chez de pauvres familles, en ville, à l'hôpital. Partout l'accueil est le même: si joyeux, si reconnaissant que chaque garçon se sent profondément heureux d'avoir pu, pour sa petite part, contribuer à donner un peu de bonheur. Ed. B.

Vieille Maman.

C'était dans un petit train.

Le convoi ralentit pour entrer en gare d'un village, lorsque la petite vieille, très ridée, très âgée et caduque, assise dans l'angle du compartiment, se prépara à quitter le wagon.

Le contrôleur passa à ce moment. Sans un mot superflu, mais avec beaucoup d'attention il aida la bonne vieille à descendre sur le quai, lui offrit son bras, la conduisit au banc devant la gare et déposa son bagage à côté d'elle. Se découvrant, il dit simplement:

— Dans dix minutes, sur la même voie, votre train pour B.... Puis, revenant à son train, il donna le signal du départ.

Frappé de tant de gentillesse et de courtoisie délicate, un voyageur arrêta le contrôleur au passage:

— Pardon, Monsieur, était-ce là votre mère?

— Non Monsieur, mais c'est certainement la mère de quelqu'un, une bonne vieille maman!

Joli, n'est-ce pas? A méditer non-seulement par les chefs de trains, mais par tout le monde et par chacun de nous!